



LE BAROMÈTRE DE L'HUISSIER DE JUSTICE

PHOTO DU SECTEUR - FÉVRIER 2025

La Chambre nationale des huissiers de justice (CNHB) lance le Baromètre de l'huissier de justice, qui sera désormais publié régulièrement. Sur la base de nos données statistiques, nous offrons un aperçu de la profession et du rôle économique et social de l'huissier de justice.

Dans cette première édition, nous examinons le secteur. **Qui sont les huissiers de justice ? Est-ce toujours une profession en majorité masculine, comme on le pense souvent ? Quel est l'âge moyen au sein de la profession ? Quelles étapes doit-on suivre pour être nommé ?** Nous avons répondu à ces questions grâce à des données chiffrées sur :

- la démographie ;
- le nombre d'études et la répartition régionale des huissiers de justice ;
- l'afflux de stagiaires et les procédures de nomination (de stagiaire à candidat et de candidat à huissier de justice).



Général

Quelques chiffres

133

Stagiaires

323

Candidats-
huissiers de justice

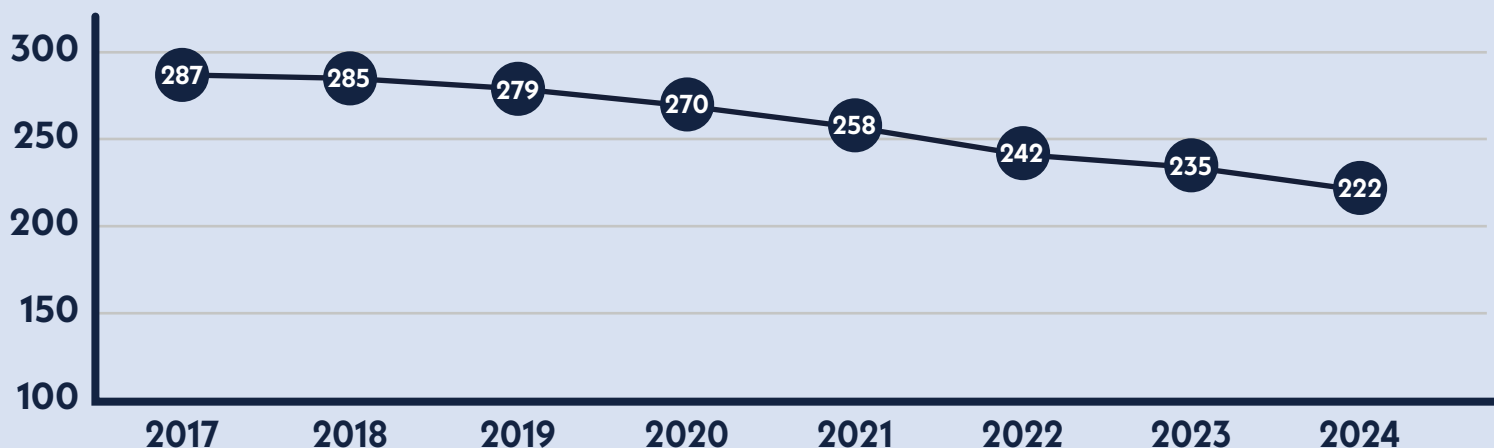
621*

Huissiers de justice

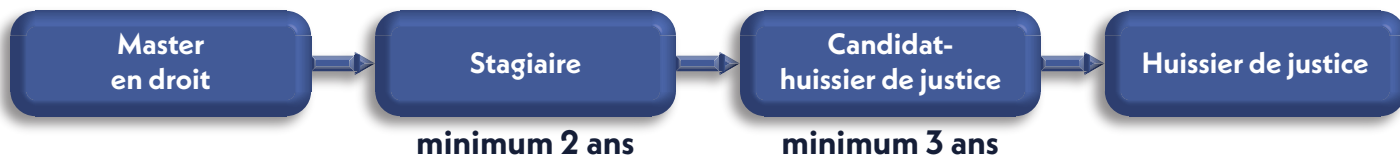
* Y compris 4 huissiers de justice faisant fonction : ils sont nommés lorsqu'un titulaire-huissier de justice décède, démissionne ou que sa nomination est annulée et qu'aucun associé ne peut assurer la continuité de l'étude. La mission des huissiers de justice faisant fonction prend fin dès que la place vacante de l'huissier de justice à remplacer est attribuée.

Nombre d'études

Ces sept dernières années, le nombre d'études d'huissiers de justice a diminué. Dans le même temps, les huissiers de justice choisissent de plus en plus souvent de travailler ensemble au sein de grandes associations. Cela répond à la numérisation croissante, à une réglementation plus stricte et aux avantages économiques d'échelle. Une évolution similaire, bien que moins visible, peut s'observer au sein du notariat. En 2024, ces études employaient environ 2.200 personnes.



Comment devenir huissier de justice ?



Étape 1 : stagiaire

Toute personne ayant obtenu un master en droit peut commencer une période de stage de minimum de 2 ans en vue de participer au concours pour devenir candidat-huissier de justice. Le nombre de places disponibles est fixé chaque année par arrêté royal.

Étape 2 : candidat-huissier de justice (candidat)

Dès qu'ils sont nommés, les candidats font partie intégrante de la CNHB. Cela signifie qu'ils peuvent remplacer un huissier de justice pour signifier un acte par exemple. Durant la suppléance, les candidats ont les mêmes droits et devoirs que les huissiers de justice.

En Belgique, la nomination d'huissier de justice est soumise au numerus clausus. Effectivement, le nombre d'huissiers de justice est fixé légalement et les nouvelles nominations ne se déroulent que lorsque des places deviennent vacantes, par exemple en cas de pension ou de décès.

Les places vacantes sont publiées une fois par an au Moniteur belge, en général au mois de décembre.

Étape 3 : huissier de justice

Le Roi nomme les huissiers de justice dans un arrondissement judiciaire précis. Par arrêté ministériel, le ministre de la Justice désigne une commune pour l'établissement d'une étude (résidence).

Traditionnellement, les huissiers de justice de Belgique étaient nommés à vie. Avec la loi du 26 décembre 2022, un **âge de pension légal à 70 ans** a été introduit et prendra effet à partir du 1^{er} janvier 2026.

Les huissiers de justice qui n'ont pas atteint 30 ans de carrière à leurs 70 ans, peuvent poursuivre leur fonction jusqu'à 75 ans maximum pour obtenir une carrière complète. Après 30 ans d'ancienneté, la titularisation prend fin, même si elle intervient avant le 75^e anniversaire. Une période de transition est en cours.



Démographie

Langue & genre

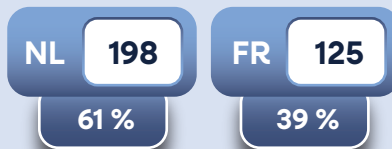
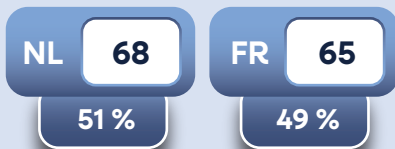
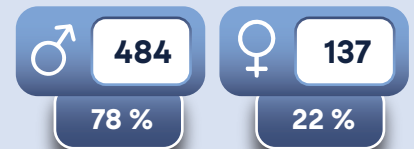
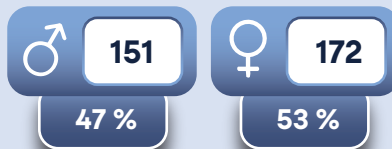
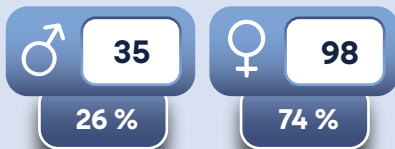
Le temps où les femmes étaient l'exception dans la profession d'huissier de justice est révolu. Mieux encore, on peut même parler d'une féminisation de la profession.

Cette évolution est évidente lorsqu'on compare la répartition homme-femme chez les huissiers de justice à celle des candidats et des stagiaires. Alors que les huissiers de justice comptent 78 % d'hommes (484) et 22 % de femmes (137), la répartition chez les candidats est presque identique : 47 % d'hommes (151) contre 53 % de femmes (172). Chez les stagiaires, la tendance s'accroît encore plus, avec 26 % d'hommes (35) contre 74 % de femmes (98).

Stagiaires

Candidats

Huissiers de justice



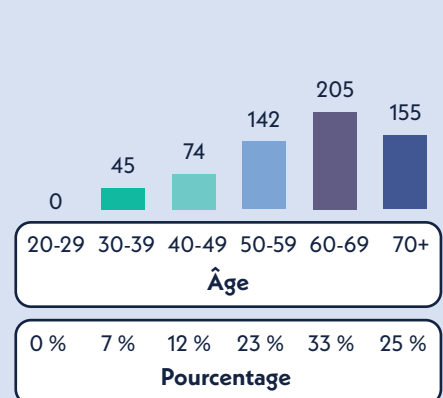
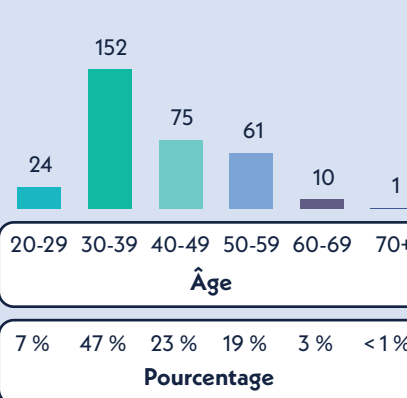
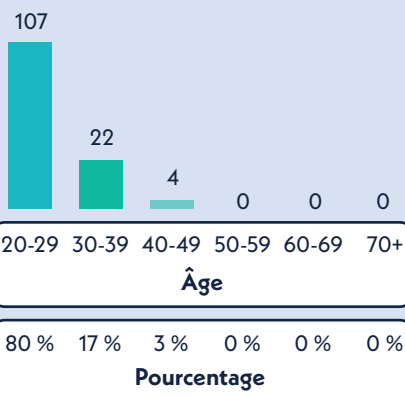
Âge

La moyenne d'âge des stagiaires est de 28 ans. Cette moyenne s'élève à 41 ans pour les candidats, et à 60 pour les huissiers de justice. En tenant compte de l'application de la pension obligatoire à 70 ans à partir du 1^{er} janvier 2026, on prévoit une diminution de l'âge moyen des huissiers de justice.

Stagiaires

Candidats

Huissiers de justice



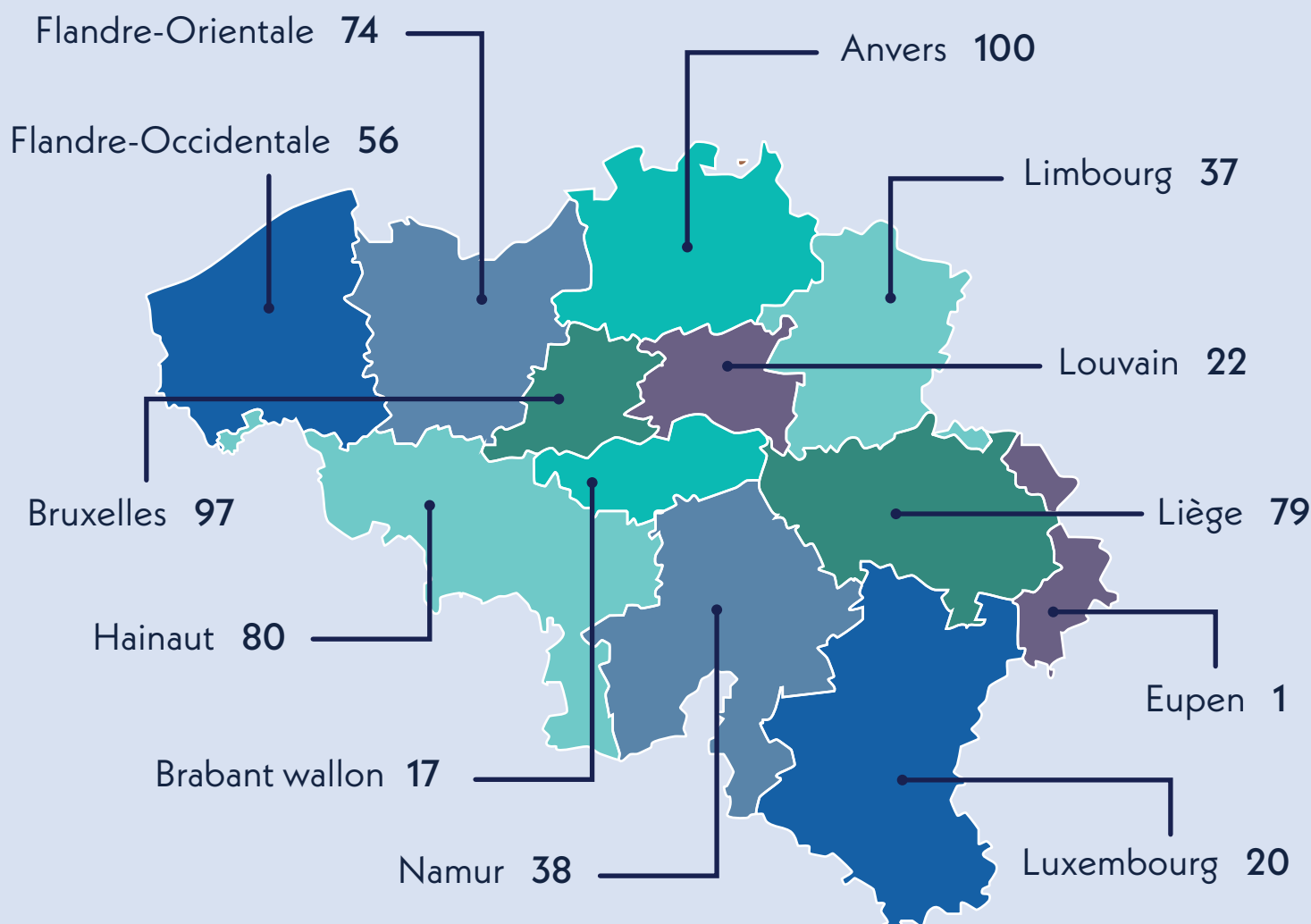
Répartition régionale

Nombre d'huissiers de justice par arrondissement

Les huissiers de justice en Belgique utilisent les arrondissements comme division territoriale car leurs compétences et leur organisation en dépendent. Le pays compte 12 arrondissements judiciaires, chacun avec une chambre d'arrondissement à laquelle les huissiers de justice de cette région sont obligatoirement affiliés.

Le nombre d'huissiers de justice par arrondissement est fixé par le Roi sur la base de divers paramètres, dont la présence d'entreprises, d'activités commerciales et d'institutions financières, l'urbanisation et la densité de population. Anvers et Bruxelles comptent le plus grand nombre d'huissiers de justice.

Cette carte montre le nombre actuel d'huissiers de justice actifs par arrondissement.

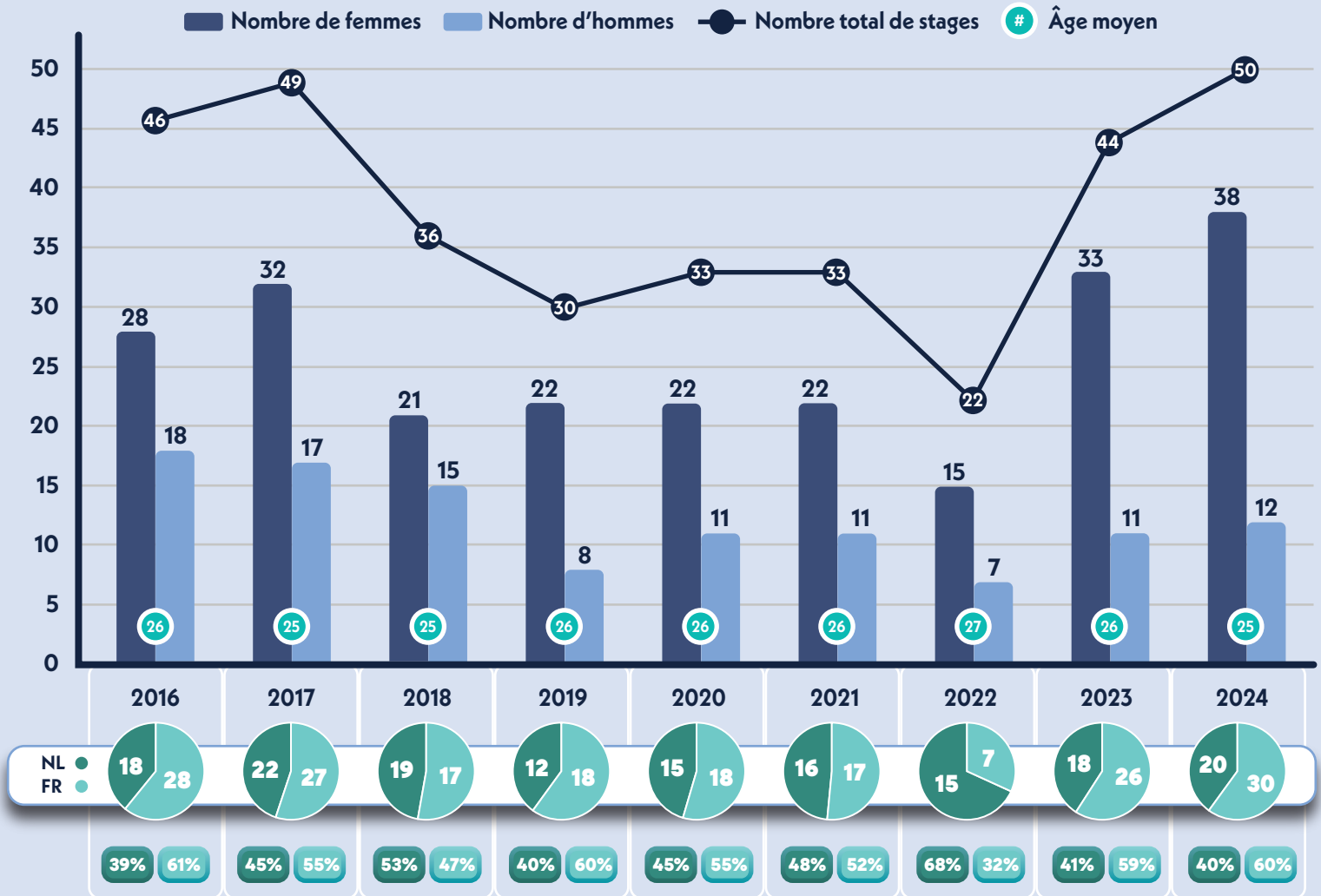


Total
621 huissiers de justice

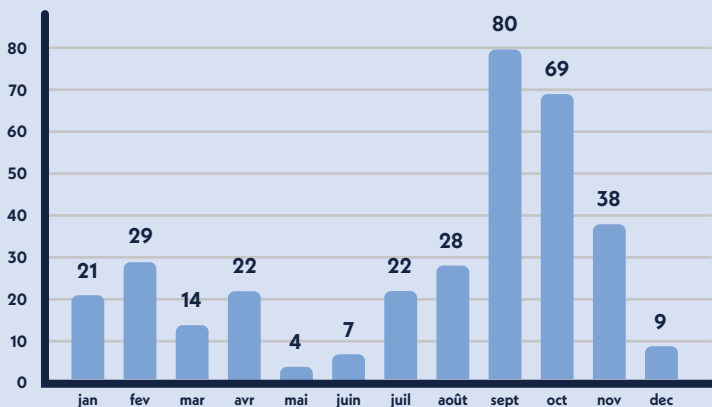
Afflux de stagiaires

Nombre de stages débutés par année

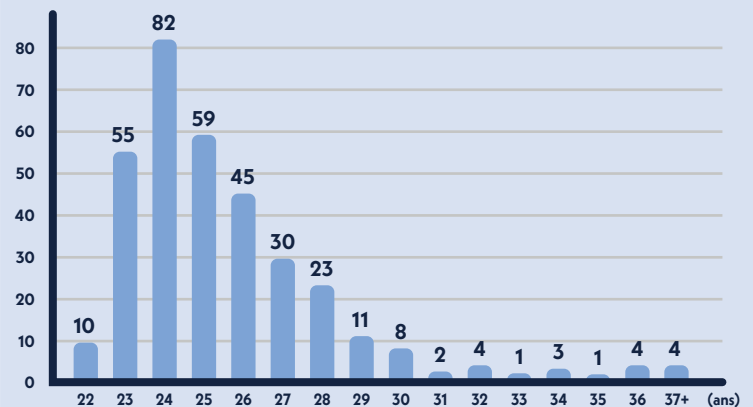
En 2024, le nombre de stages débutés a de nouveau atteint son niveau de 2016, après une année de déclin. Depuis 2023, le nombre de stagiaires augmente, parallèlement à la politique de présence systématique de la CNHB aux salons étudiants. Cela augmente la visibilité de la profession en tant qu'option de carrière pour les masters en droit. Il est intéressant de noter que la majorité des nouveaux stagiaires sont des femmes et des francophones.



Nombre de nouveaux stages par mois 2016-2024



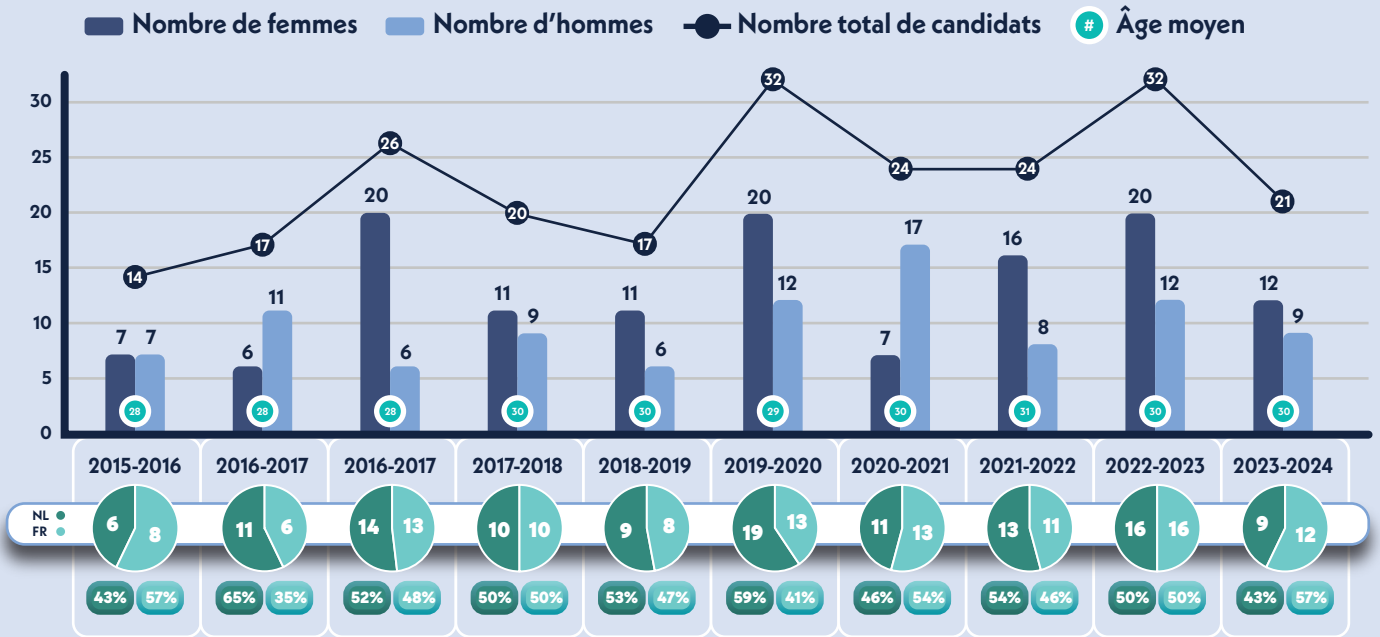
Âge de début de stage 2016-2024



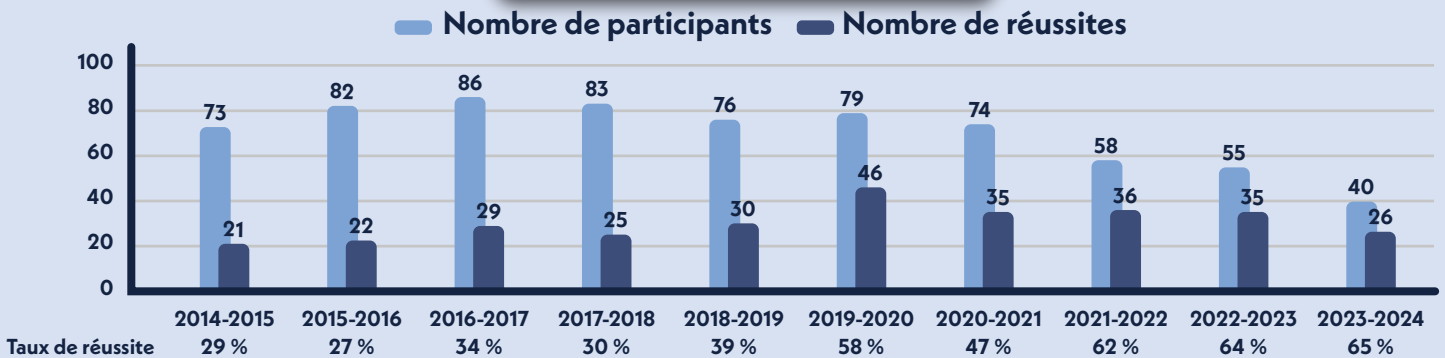
Nomination comme candidat

Nombre de nominations par an

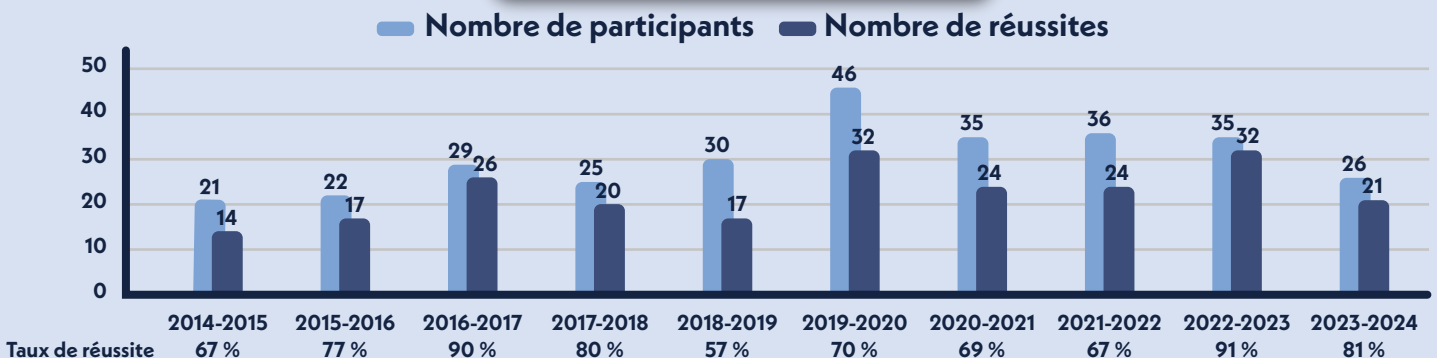
Depuis 2014, un concours annuel est organisé pour les futurs candidats. La participation nécessite un certificat de stage (deux ans de stage). Les stagiaires ayant obtenu au moins 60 % à l'épreuve écrite peuvent passer à l'épreuve orale, qui requiert 50 % pour réussir. Pour l'instant, le nombre de participants diminue, tandis que le pourcentage de réussite augmente. En raison de la durée de deux ans obligatoires du stage, les effets de l'augmentation du nombre de nouveaux stagiaires depuis 2023 ne seront visibles que dans les nominations de 2025-2027. Au cours des sept dernières années (2017-2023), l'âge moyen auquel un stagiaire est nommé candidat était de 30 ans.



Épreuve écrite



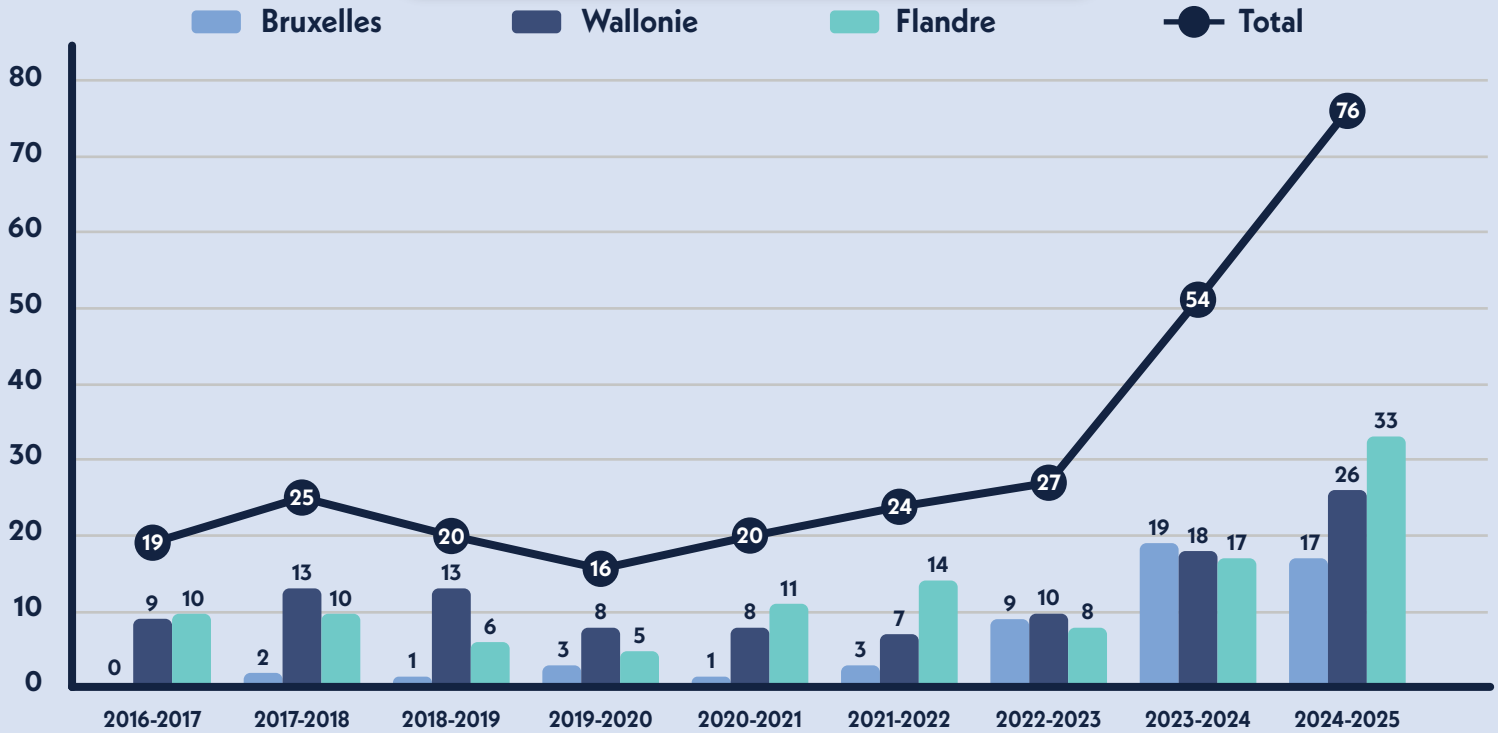
Épreuve orale



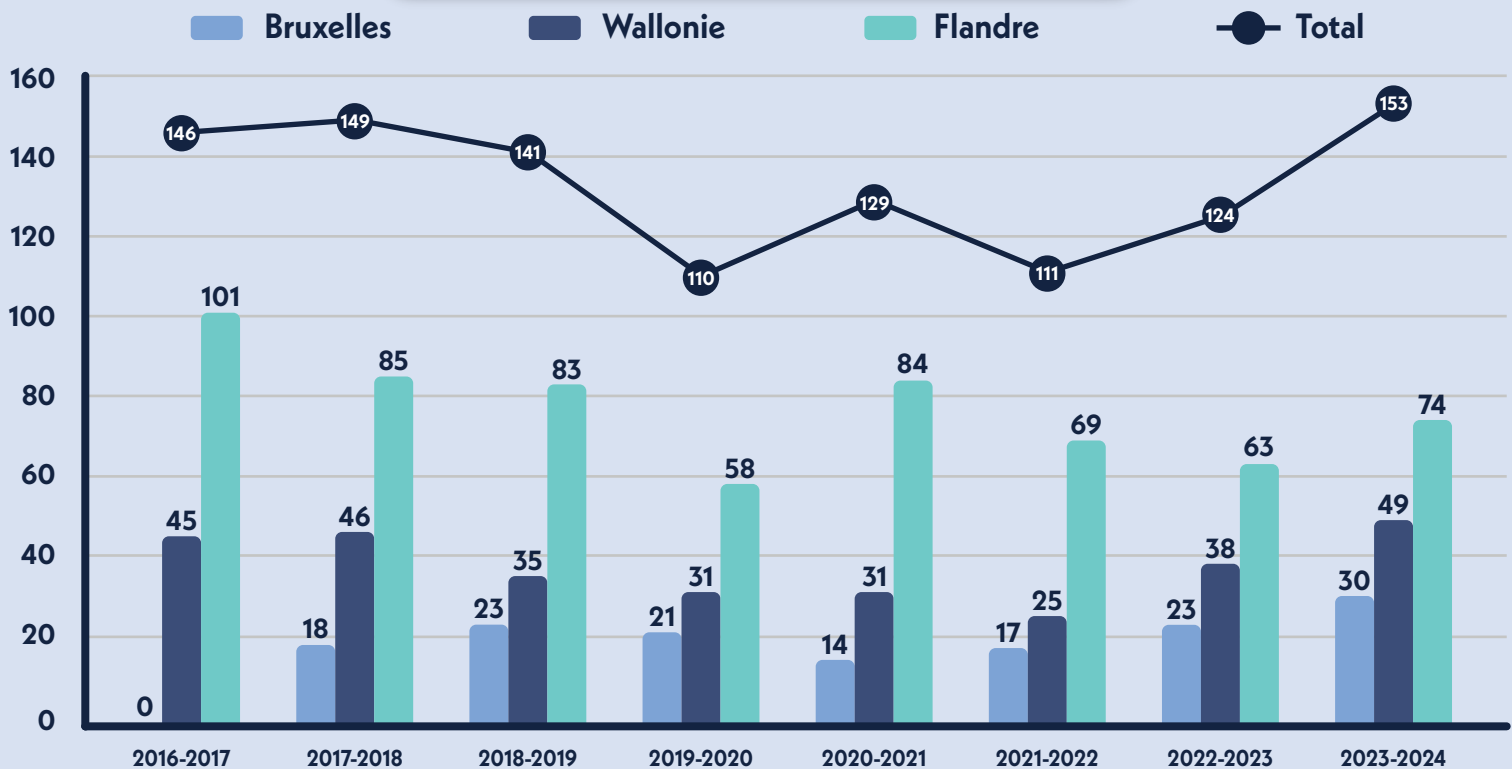
Nomination comme huissier de justice

Dès que les places vacantes sont publiées au Moniteur belge, les candidats disposant d'au moins trois ans d'expérience peuvent s'inscrire pour l'évaluation auprès de la commission de nomination compétente. Selon le rôle linguistique, cette évaluation comprend une partie écrite et/ou orale.

Nombre de places vacantes

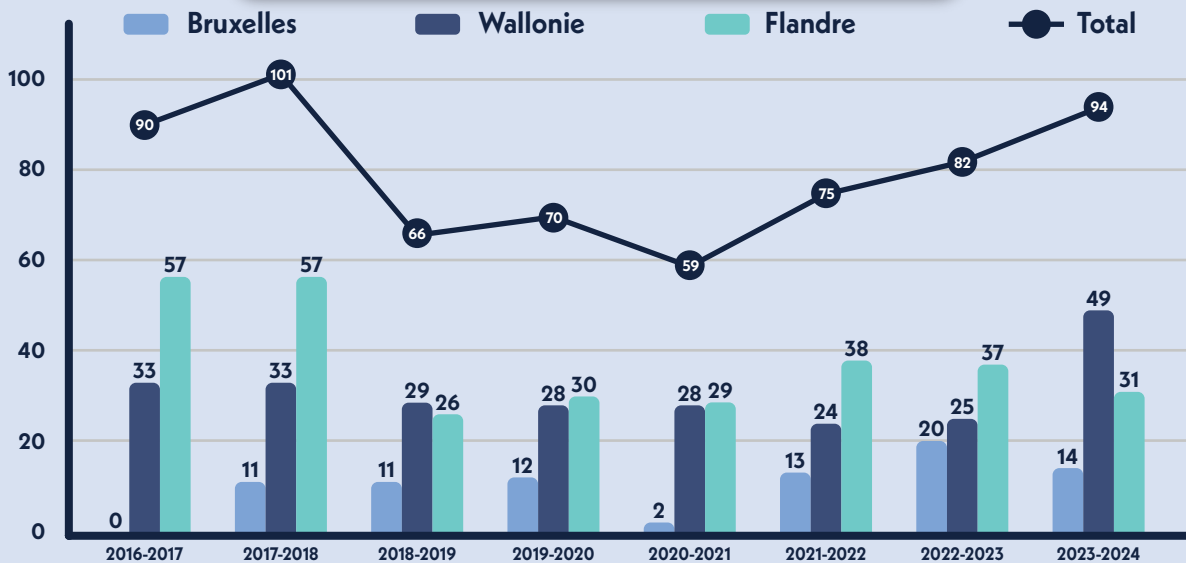


Nombre de candidats inscrits

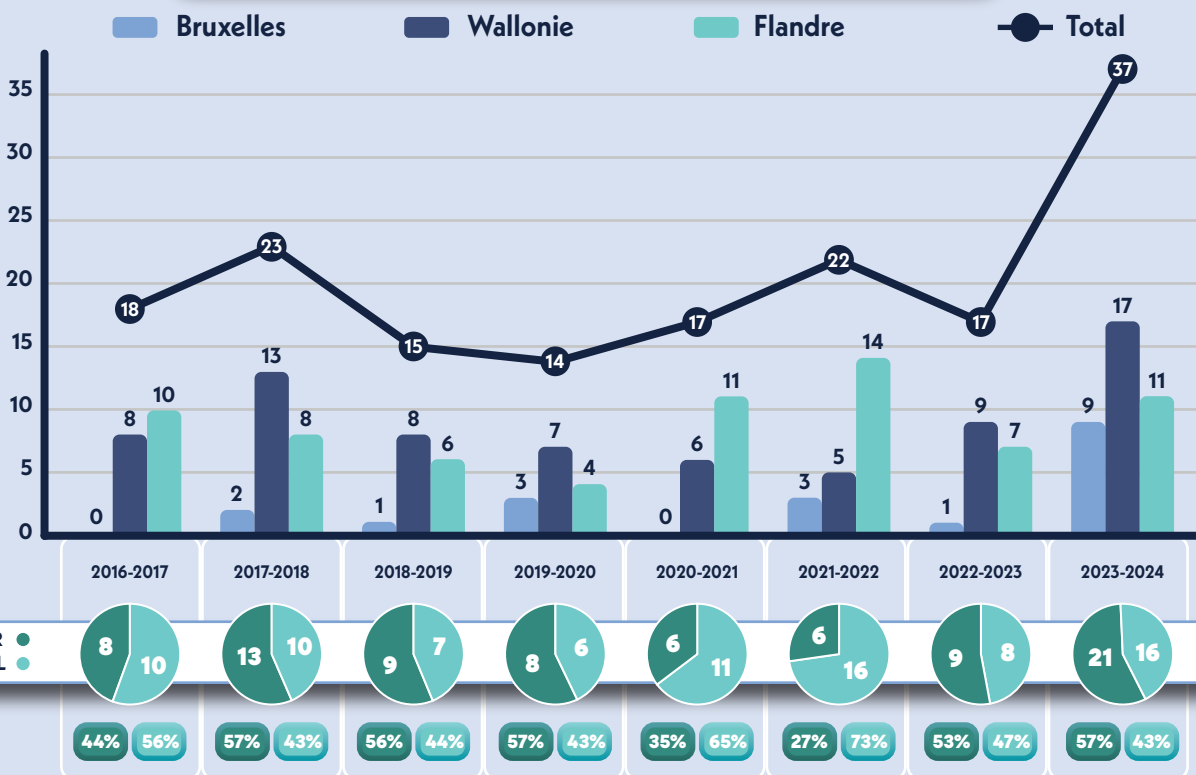


Nomination comme huissier de justice

Nombre de candidats entendus



Nombre d'huissiers de justice nommés



Au cours des sept dernières années (2017-2023), l'âge moyen auquel un candidat est nommé huissier de justice est de 42 ans. Lors de la dernière procédure (2022-2023), cet âge était de 39 ans. En règle générale, l'âge moyen de la nomination est plus élevé en Flandre qu'en Wallonie.

Depuis 2022-2023, le nombre de places vacantes a connu une augmentation significative. Cela s'explique entre autres par des raisons historiques. En effet, beaucoup d'huissiers de justice nommés dans les années 1980 partent maintenant à la pension. Cela a entraîné une forte augmentation du nombre de nominations en 2023-2024. Nous nous attendons à ce que cette tendance se poursuive au cours de la procédure actuelle (2024-2025).